



Aux Présidentes et
Présidents des
Régions membres de l'ARE

Strasbourg, le 2 novembre 2009

Mesdames les Présidentes,
Messieurs les Présidents,

La lutte contre le réchauffement climatique est un défi urgent, qui requiert de la part des différents niveaux de gouvernement un degré inédit de collaboration. Les gouvernements régionaux ont de ce point de vue un rôle important à jouer, à la fois en tant que leaders pour l'innovation, et en tant qu'opérateurs des politiques climatiques.

Alors que le monde entier se prépare en vue de la Conférence de Copenhague, il est impératif que les parties à la Convention Cadre de l'ONU sur les changements climatiques (CCNUCC) (c.-à-d. les gouvernements nationaux) reconnaissent le rôle des dirigeants infranationaux dans la réalisation de nos objectifs communs en matière de politique climatique.

Si les gouvernements nationaux sont les seuls à pouvoir participer aux négociations de la Conférence de Copenhague, un nombre croissant de nations reconnaît les apports de leurs dirigeants régionaux. Les différents niveaux de gouvernement (désignés ou bien directement, ou bien par la référence à « tous les niveaux » de gouvernement) sont ainsi mentionnés près d'une centaine de fois, et ce dans tous les domaines couverts par le Groupe de travail préparatoire, soit : « la vision partagée », « l'adaptation », « l'atténuation », « les finances », « le transfert de technologies » et « le développement des capacités ».

Il est à noter cependant que ce texte contient des options différentes et parfois contradictoires - qui sont celles ayant été soumises par les parties -, et dont la

terminologie n'est pas encore acceptée par tous. Ainsi, les références actuelles aux gouvernements infranationaux sont-elles susceptibles de disparaître dans le document final.

Ainsi, les gouvernements infranationaux doivent poursuivre leurs efforts en vue obtenir le soutien des gouvernements nationaux, de façon à s'assurer que ces références apparaîtront dans la version finale du texte, qui sera éventuellement adopté à Copenhague en décembre prochain.

A ces fins, les régions membres de l'ARE doivent se rapprocher de leurs gouvernements nationaux, et leur demander de s'assurer que pendant les négociations de Barcelone (du 2 au 6 novembre 2009), et plus encore de Copenhague (décembre 2009), les gouvernements régionaux seront suffisamment pris en compte lors de l'écriture du protocole sur le changement climatique. Cela concerne aussi l'attribution de fonds suffisants pour que les gouvernements régionaux puissent mettre en œuvre ce protocole.

De façon à vous aider à défendre cette position avec votre gouvernement national, nous avons joint un projet de résolution que vous pourrez leur faire parvenir.

Cordialement,



Michèle SABBAN
Présidente de l'ARE
Vice-Présidente d'Ile-de-France

